**Apostrophe**

Le mot en apostrophe est un mot qui sert à interpeller directement un être ou une chose personnifiée.

**Exemple :** Irène, écoute.

Irène est un nom mis en apostrophe.

Observons la distinction entre ces deux exemples :

* Irène sourit et Irène, souris.

Dans le premier exemple, on indique qu’Irène fait l’action de sourire ; le verbe est à l’indicatif présent, à la 3e personne du singulier.

Dans le deuxième exemple, l’interlocuteur donne un ordre.

C’est pourquoi le verbe est au mode impératif. Dans cet exemple, Irène est un nom mis en apostrophe ; l’interlocuteur s’adresse directement à elle.

**Références bibliographiques :**

Poirier, M. (2019). La grammaire expliquée: 5e édition. Éditions La Presse.